

PV de l'OA du 14 janvier 2026 – Maison des Sports Liège

Présents : Ph. ACHTEN, D. RETERRE, P. HERBRANDT, M. VANDEVELD, Ph. DEFLANDRE, O. LECLUSE, E. HUMBLET, Ph. HALLEUX, B. BAGUETTE, A. MICHAUX

Excusés : P. SCHMETS

Invités : A. CABAY, J-P CHISOONE

La séance est ouverte à 19h00.

1. Préparation de l'AGO de la FVWB en date du 7 février

L'ensemble du dossier transmis par la FVWB est analysé. Il en ressort les décisions suivantes :

- 2 amendements aux propositions de modification des articles 30 et 314 seront envoyés à la FVWB au plus tard le 21 janvier, date limite ;
- Les questions posées par les clubs à propos notamment des dépenses de haut niveau prévues au budget seront envoyées rapidement à la Directrice Générale et au Trésorier de manière à recevoir des réponses circonstanciées au plus tard en séance et, idéalement, par écrit dans la foulée ;
- L'une des suggestions des clubs concernant l'article 120 ne peut pas faire l'objet d'un amendement puisqu'il n'est pas soumis à modification ; une proposition de modification sera rédigée pour l'AG du 28 mars ;
- La délégation a pris connaissance des différents votes souhaités par les administrateurs et les représentants des clubs ;
- Les 2 représentants des clubs et 5 administrateurs se déclarent prêts à participer à l'AG ; la délégation définitive sera communiquée ultérieurement.

Les 2 invités quittent la séance à 21h15.

2. Suivi des décisions précédentes

Elles ont toutes été exécutées sauf :

- La mise à jour du fichier des cartes ;
- La relecture du contrat ARAG, dont il faudra demander une copie ;
- La sensibilisation des clubs aux problèmes comportementaux de certains joueurs et supporters.

3. Budget 2025-2026 : point de la situation

Philippe D fait le point de la situation ; la tendance est bonne ; aucun dérapage n'est attendu d'ici fin mars, date de clôture.

4. Evolution du projet de réforme des adresses électroniques

Ce projet n'est pas complètement abouti et il doit désormais être lié aux conclusions de la réunion spécifique concernant la communication du 1^{er} décembre, à savoir une profonde

réforme du site officiel du CP avec, en corrélation, la création d'un nouveau logo. Une réunion entièrement dédiée à ces problématiques aura lieu le mardi 3 février à 20 heures. Tous les administrateurs y sont conviés.

5. Rassemblement VB14 – Challenge Luc Mercier

Une seule candidature a été reçue dans les délais, celle du club de Malmedy. Un imprévu de dernière minute (l'absence de Francis Devos le samedi 4 avril pour cause de coaching) oblige à décaler cette organisation au dimanche. Il est demandé au club de Malmedy s'il est possible de l'organiser le dimanche 5 avril, ce qui fut confirmé pendant la réunion.

6. Tour des cellules

• Compétition

- Les rencontres remises lors du dernier weekend commencent à être reprogrammées ; un mail sera adressé aux clubs pour leur rappeler la procédure à suivre ; ces rencontres doivent être programmées avant les 2 derniers weekends de championnat, sauf les matches entre équipes d'un même club qui doivent avoir lieu le plus rapidement possible ; 2 matches de Coupe doivent être programmés avant le 31 janvier ; étant donné les difficultés rencontrées fréquemment à cause de l'occupation des salles, il est autorisé de jouer tous ces matches sans réserve qu'ils soient programmés en semaine ou pendant le weekend ;
- Tout le programme des tours finaux est définitivement établi, il sera communiqué incessamment.

• Arbitrage

- 32 arbitres sont inscrits à la session de cette fin de mois ;
- Les décisions de la prochaine AG de la FVWB pourraient avoir de grandes conséquences sur le nombre de rencontres que les arbitres bénévoles seront amenés à assurer dans le futur.

• Formation

- Les actes de la conférence organisée au Hall Leburton de Waremme le 16 août dernier sont enfin rédigés ; ils nécessitent une relecture avant envoi aux participants, ce que Philippe A s'engage à faire.

• Jeunes

- Les tournois qualificatifs aux finales francophones sont définis et programmés ;
- Seul un impondérable pourrait en modifier l'organisation.

7. Divers

Vu l'heure avancée et le rappel à l'ordre du gérant de la cafeteria, ces points sont reportés à la prochaine réunion.

La réunion est clôturée à 22h30.